

SAASA, Oliver et Jerker CARLSSON. *The Aid Relationship in Zambia, A Conflict Scenario*. Uppsala, Nordiska Afrikainstitutet, 1996,170 p.

Jean-Pascal Daloz

Volume 29, numéro 2, 1998

L'économie du XXIe siècle de François Perroux à la mondialisation

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703895ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703895ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Daloz, J.-P. (1998). Compte rendu de [SAASA, Oliver et Jerker CARLSSON. *The Aid Relationship in Zambia, A Conflict Scenario*. Uppsala, Nordiska Afrikainstitutet, 1996,170 p.] *Études internationales*, 29(2), 501–503.
<https://doi.org/10.7202/703895ar>

n'ait pas fait l'objet d'une présentation plus soignée, d'une évaluation critique et d'une véritable analyse.

Claude COMTOIS

*Département de géographie,
Université de Montréal*

The Aid Relationship in Zambia, A Conflict Scenario.

*SAASA, Oliver et Jerker CARLSSON.
Uppsala, Nordiska Afrikainstitutet,
1996, 170 p.*

En ces temps désillusionnés, où l'aide étrangère accordée à l'Afrique subsaharienne se trouve de plus en plus questionnée voire remise en cause, où divers scandales viennent émuquer la confiance des plus zélés donateurs, la réflexion sur l'évolution des relations prévalant entre assistants et assistés est plus que jamais d'actualité. Cet ouvrage, fruit de la collaboration entre un universitaire de Lusaka et un chercheur scandinave, vise à mettre en lumière les problèmes complexes qui affleurent dans les relations entre certains partenaires bilatéraux et un pays africain (la Zambie) qui aura énormément bénéficié d'apports extérieurs, notamment depuis sa soi-disant « transition » démocratique de 1991. Si ces deux auteurs s'intéressent assez classiquement à l'inévitable question de l'efficacité des aides apportées en matière de développement, ils souhaitent particulièrement mettre l'accent sur les conflits pouvant naître de l'interaction entre entités concernées de part et d'autre. D'emblée, il nous est bien expliqué qu'il ne s'agit pas d'évaluer « l'impact » de l'aide extérieure – étant entendu que celui-ci n'est pas considéré comme satisfaisant – mais plutôt de comprendre les raisons d'échecs répétés.

Pour ce faire, suite à des passages assez théoriques autour de la notion d'interface, mais encore sur le développement macro-économique zambien et le volume des aides, nous sont proposées quatre études de cas – symptomatiques des difficultés rencontrées – qui concernent respectivement des interventions dans les domaines de l'eau (pour d'eux d'entre elles), de l'éducation et de l'aide alimentaire ; divers partenaires extérieurs (norvégien, suédois, finnois, japonais...) étant impliqués en l'occurrence. Dans un des cas de figure abordés, c'est manifestement le manque de motivation des autorités zambiennes qui est à la base de l'échec ; dans deux autres ce serait l'absence d'implication des principaux intéressés sur place : l'ensemble de l'opération étant soit trop rigidement téléguidée par le pourvoyeur de fonds, soit menée à l'exclusif niveau des ministères de la capitale au mépris de toute décentralisation véritable. En revanche, l'assistance alimentaire accordée lors de la grande sécheresse de 1992 est décrite comme assez exemplaire, en ceci qu'il y a eu d'entrée un dialogue effectif entre les divers intervenants et que de nombreuses organisations locales ont pu jouer leur nécessaire rôle de relais à la base.

Dans cet ouvrage, le thème de la non-coordination se trouve nettement mis en exergue : la thèse de nos deux auteurs étant que là, précisément, réside la cause majeure des dysfonctionnements réparables. Les mésententes se distinguent d'ailleurs tant au sein des instances zambiennes (collaboration insatisfaisante entre les ministères) que parmi les opérateurs extérieurs eux-mêmes (parfois rivaux ou pour le moins velléitaires dans la ré-

partition réfléchie des domaines d'intervention) et, bien évidemment, entre le premier et le second groupe. Au bout du compte, des désaccords répétés finissent par instaurer un climat généralisé de suspicion. Sont dégagés un certain nombre d'obstacles, à même de provoquer bien des ressentiments et des difficultés: citons l'absence de visions communes à l'origine des projets, la pénurie d'informations précises, la coexistence de systèmes bureaucratiques aux procédures différentes, la possible présence d'objectifs cachés (contrats commerciaux du point de vue du donateur, stratégies de politiciens locaux), le chauvinisme (aspect cocardier de certains intervenants, rivalités de terroir sur place) mais encore le manque de transparence et de mécanismes poussant à rendre des comptes. Bien des cercles vicieux s'ensuivent: le pays récipiendaire s'offusquant parfois de n'être pas davantage entendu, ou qu'on lui dicte des priorités, tandis que les experts étrangers comprennent mal les inerties locales, se plaignent de ne devoir compter que sur eux-mêmes.

Par le type de questionnements qu'il soulève, par la minutieuse décorication de certains mécanismes, cet ouvrage est assurément digne d'intérêt. On lui reprochera toutefois de juxtaposer des chapitres extrêmement théoriques à d'autres qui sont essentiellement énumératifs. Il nous semble assez représentatif d'un certain type de collaboration entremêlant, de façon plus ou moins convaincante, propos abscons (à grand renforts de schémas) et descriptions de projets (relevant davantage du style « rapport de consultant » que d'une démarche scientifique). On regrettera surtout

que les aspects politiques ne soient guère abordés (ou pour tout dire effleurés) qu'en conclusion. Il serait pourtant hautement souhaitable d'étudier un tant soit peu l'environnement au sein duquel évoluent les acteurs (collectifs ou individuels) concernés, ou encore la question cruciale de la légitimation du nouveau régime (jouant non plus la carte de l'autarcie mais celle de l'ouverture, sa ressource principale). Il ne saurait s'agir de faire ici un mauvais procès à O. Saasa et J. Carlsson, qui sont bien évidemment libres de privilégier la problématique et les styles qu'ils souhaitent. Cependant, ils nous semblent passer à côté de thèmes de réflexion cruciaux quand on s'intéresse à l'aide massive accordée à la Zambie des années 1990: pays qui s'est voulu pionnier en matière de libéralisation politique et économique, afin de s'attirer la bienveillance de nombreux partenaires étrangers.

À l'égard de la question cruciale de la conditionnalité, cet ouvrage omet ainsi l'essentiel. Il s'en tient à une optique convenue en termes de relation inégale. Sans prétendre défendre une thèse radicalement opposée, le cas zambien démontre pourtant que les marges de manœuvre locales peuvent être beaucoup plus grandes que l'on croit, tandis que ce sont les donateurs qui se trouvent paradoxalement captifs. L'implication de ministres dans des trafics de drogue, de nombreux cas de corruption (sur lesquels l'ouvrage reste étrangement silencieux) ou encore les manœuvres politiques de l'actuel président pour disqualifier constitutionnellement son prédécesseur ont certes conduit à un gel partiel et provisoire de certaines aides extérieures, mais sans qu'il soit

envisageable de punir sérieusement les fautifs. Si la plupart des partenaires bilatéraux ont protesté verbalement, pris quelques mesures de rétorsion symboliques, nul n'envisage sérieusement d'abandonner la Zambie. Ils se trouvent placés devant un dilemme assez insurmontable : soit réagir durement mais au risque de voir leurs sanctions fragiliser le programme de réformes économiques laborieusement engagé, soit fermer les yeux sur les agissements antidémocratiques des dirigeants, reléguer au second plan la conditionnalité politique, les impératifs de « good governance » naguère tellement mis en exergue, mais au risque de créer des précédents. On a tant investi sur ce pays, reconnaît plus d'un ambassadeur, qu'il semble désormais impensable de se désengager totalement. En d'autres termes, les actuels dirigeants auront pu imposer les mesures iniques leur permettant de se maintenir au pouvoir, sans perdre pour autant le bénéfice des aides qui leur sont indispensables. À notre avis, il eût été très pertinent d'évoquer empiriquement ce contexte pour éclairer une analyse qui se complait un peu trop dans l'abstraction ou se focalise sur des études de cas assez insoucieuses de la dynamique politique du pays concerné.

Jean-Pascal DALOZ

Centre d'Étude d'Afrique Noire
IEP, Bordeaux

DROIT INTERNATIONAL

Harmonie et contradictions en droit international.

ACHOUR, Rafâa Ben et Slim LAGHMANI
(sous la direction de). *Actes du colloque de Tunis des 11-13 avril 1996, Paris, Pédone, 1996, 346 p.*

Les actes de ce colloque international, organisé par la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis et l'Association de promotion des études juridiques consacrées au droit international, intitulé *Harmonie et contradictions en droit international*, s'inscrivent directement dans le cadre de la décennie des Nations Unies pour le droit international (1990-2000).

Dans sa présentation, le doyen Yadh Ben Achour souligne avec raison que le droit international public est « truffé de contradictions » : il n'est pas rare, dit-il, de voir un même instrument international prôner un principe et son contraire à la fois (égalité souveraine des États et droit de veto dans la Charte de l'ONU, droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et existence de territoires non autonomes). Après la guerre froide, le moment est venu de dresser une « sorte de bilan » du droit international pour « évaluer ce qu'il a gagné en harmonie et ce qu'il a perdu en contradiction ». Tel était l'objet de cette rencontre internationale avec la participation de juristes tunisiens, italiens et français.

Le colloque a été ouvert par une allocution du ministre des Affaires étrangères de l'État tunisien qui a mis en relief d'une part, la mondialisation et la globalisation de l'économie, des nouvelles valeurs, de la communica-